

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Citoyenneté			
Ancien Code	ECMK2B25CIT	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	COMK2250		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement optionnelle est de sensibiliser l'étudiant à la citoyenneté. Elle peut prendre diverses formes : représentation des étudiants dans divers organes décisionnels de la HELHa ou toute autre forme de projet à caractère citoyen interne ou externe à la HELHa qui pourrait être valorisé dans le cadre de cette activité d'apprentissage et validé par le titulaire de l'unité citoyenne.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles de déontologie
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Proposer des solutions innovantes dans le développement des projets marketing et les accompagner

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.3 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Orienter la communication la communication en fonction des publics cibles
- 2.4 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Promouvoir et contribuer à l'image de marque de l'organisation y compris sa responsabilité sociétale
- 2.5 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Promouvoir ses projets avec persuasion et enthousiasme

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au marketing**

- 3.1 Exploiter les sources d'informations pertinentes et mener des recherches prospectives
- 3.3 Élaborer un plan marketing (stratégie et marketing mix)
- 3.4 Respecter les prescriptions légales nationales et internationales
- 3.5 Intégrer les mécanismes comptables et de gestion financière
- 3.6 Choisir, utiliser et développer les outils et techniques adéquats pour le marketing direct, la vente et le merchandising

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, s'il choisit la représentation étudiante, l'étudiant-ed sera capable de :

- adopter des valeurs de bien commun : solidarité, responsabilité, participation
- adopter un sens critique et un esprit d'analyse
- participer activement et s'engager dans la vie de la HELHa
- prendre l'avis de ses pairs lors des réunions des délégués, acter leurs doléances dans un rapport écrit et les transmettre aux différents organes
- prendre la parole dans les organes décisionnels
- rédiger un rapport de son activité de représentation
- réaliser une auto-évaluation des savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, acquis, en cours d'acquisition et non acquis en tant que porte-parole dans des situations de réunions de groupes ainsi que des compétences inter-personnelles en tant que représentant d'un groupe.

Au terme de cette activité d'apprentissage, s'il choisit une autre forme de projet citoyen, l'étudiant-e sera capable de

- adopter des valeurs de bien commun : solidarité, responsabilité, participation
- adopter un sens critique et un esprit d'analyse
- participer activement et s'engager dans la société
- fixer des objectifs réalistes à son projet citoyen et communiquer régulièrement son état d'avancement au professeur responsable
- identifier les différentes étapes de son projet citoyen et réaliser un rétroplanning
- identifier les ressources humaines et matérielles nécessaires
- mettre en œuvre son projet citoyen
- rédiger un rapport résumant son projet citoyen
- réaliser une auto-évaluation des savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, acquis, en cours d'acquisition et non acquis en tant que porte-parole dans des situations de réunions de groupes ainsi que des compétences inter-personnelles en tant que représentant d'un groupe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK2B25CITA Projet citoyen

24 h / 2 C

(opt.)

Contenu

Le contenu du projet citoyen est négocié de commun accord entre l'étudiant et le responsable de l'unité d'enseignement, sur base d'un document définissant les objectifs, les missions et la planification de ce projet. Le contenu fera l'objet de la rédaction d'une convention qui sera établie entre l'étudiant-e et le responsable de l'unité citoyenne.

Démarches d'apprentissage

Apprentissage par projet

L'étudiant-e est responsable de l'initiative des échanges avec le titulaire de l'AA.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi et coaching de la part du responsable de l'unité d'enseignement.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session 1

Cette activité d'apprentissage sera évaluée selon plusieurs aspects :

- Communication régulière avec le professeur responsable de l'unité d'enseignement afin de l'informer (20% dont 10% au Q1 et 10% au Q2)
- Remise de rapports selon les attentes du professeur sur base de la mise en place du projet (80% dont 30% au Q1 et 50% au Q2)
- Si l'étudiant fait le choix de la représentation étudiante, outre les points précédents, présence aux réunions des organes décisionnels et organisation de réunions avec les pairs.

Session Q3:

100% de la note relève d'un travail de synthèse sur base de la mise en place du projet.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Si l'étudiant·e n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. **Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant·e est ajourné·e.**

Les étudiants « diplômables » en janvier

L'évaluation de l'AA est réorganisable en janvier.

1ère session: 20% évaluation continue - 80% rapports intermédiaires et final.

2e session : 100% rapport de synthèse

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10	Evc	10		
Période d'évaluation	Prj + Trv	30	Prj + Trv	50	Prj + Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissages dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).